

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / **p.2** Commande de timbres syndicaux 2027 / **p.3** Compte rendu visio, syndicat Cameroun FSM culture hévea / **p.4** Tract : Jeunesse en lutte, parents solidaires, salariés en greve ! /

l'agenda



14 - 16 octobre 2026 :

Colloque UFR

20 octobre 2026 :

Formation

COGITIEL/COGETISE

27 octobre 2026 :

Journée d'étude : Comment
s'opposer aux PSE ?

Réunions de branches



9/10 Caoutchouc : CPPNI (handicap)

23/10 Caoutchouc : CPPNI égalité pro

28/10 Pétrole : CPNE EXTRA

29/10 Pétrole : OPCO 2i Conseil

04/11 Pétrole : Préparation NAO

05/11 Chimie : CPPNI

05/11 Pétrole : OPCO 2i SPP

18/11 Chimie : CPP Observation

19/11 Chimie : CPNCTHS

19/11 Médico-technique : CMPPN

25/11 Chimie : CPPNI

25/11 Pétrole : NAO

09/12 Chimie : CPPNI

Collectifs régionaux

09/10 Normandie : UL du Grand-
Quevilly

20/11 Pyrénées-Atlantiques : UL de
Mourenx

4/12 Gironde : UL de Bassens

11/12 Midi-Pyrénées : Bourse
du travail, place Saint-Sernin à
Toulouse

Droits et libertés

Armée de réserve et pénurie organisée : 5,8 millions de chômeurs, 2,3 % d'emplois vacants, le capitalisme sacrifie le travail sur l'autel du profit.

5 835 800 inscrits à France Travail en juillet 2026, +0,5 % en un mois, pendant que le patronat affiche 2,3 % d'emplois vacants au 2^{ème} trimestre : le capitalisme ne cherche pas le plein emploi, il entretient une armée de réserve pour faire baisser les salaires, précariser et diviser la classe ouvrière.

Cette logique de classe se traduit directement dans le travail : surcharge pour celles et ceux qui ont un poste, pression accrue sur les conditions de travail, intensification des cadences et multiplication des contrats précaires, pendant que des millions de travailleurs restent privés d'un emploi stable et décent. Face à cette armée de réserve organisée et à ces emplois vacants triés sur le volet, une seule exigence : l'embauche immédiate en CDI à temps plein de tous les chômeurs et chômeuses, avec passage aux 32 heures pour toutes et tous, 28 heures pour les travaux pénibles, sans perte de salaire.

Orga et vie syndicale.

Formation syndicale 2027.

Tous nos syndicats vont recevoir le calendrier des formations 2027. Il est également consultable sur le site Internet : <https://fnic-cgt.com/>. La formation est un outil indispensable pour permettre à nos syndiqués de devenir des militants actifs et participant à la vie de nos syndicats. Tous nos modules peuvent se faire dans les territoires pour les syndicats de la FNIC-CGT, pour les rendre plus accessibles, sachant qu'il nous faut un minimum de stagiaires par session pour le bon déroulement. L'organisation de la formation en territoire se construit dans le cadre des collectifs régionaux de la Fédération. Faites remonter vos besoins auprès de vos référents FNIC régionaux ou départementaux.

—> Pour rappel, chaque salarié a le droit de s'absenter entre 12 et 18 jours par an, pour la formation syndicale, s'il en fait la demande auprès de son employeur. **Pour être acteur de la vie syndicale, je me forme.**

Les chiffres

Le nombre de chômeurs selon la définition du Bureau International du travail ne cesse d'augmenter ces dernières années :
2024 : 2,3 millions / 2025 : 2,5 millions / 2026 : 2,7 millions.

En France, le taux de pauvreté s'établit à 15,4 % de la population selon les données de référence de l'Insee.
Ce taux atteint un niveau record qui n'avait pas été observé depuis 1996.



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Serge Allègre**

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1230 S 06566

Imprimé par nos soins



COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2027

La participation financière de l'adhérent est un acte volontaire de portée collective.

La cotisation syndicale est, pour chaque adhérent, un effort à bien apprécier et à valoriser. C'est une partie de son salaire qu'il investit pour la défense de ses revendications et celles des autres afin d'empêcher tous reculs sociaux et de conquérir des avancées sociales conséquentes.

C'est pourquoi la direction syndicale et les militants doivent considérer et traiter la participation financière de l'adhérent comme un acte militant, traduction de la conscience du travailleur organisé. Cela conduit à gérer collectivement avec une grande rigueur et transparence l'argent des cotisations syndicales.

En payant régulièrement sa cotisation, le syndiqué concrétise son engagement individuel dans un rassemblement solidaire d'hommes et de femmes, et apporte ainsi sa part de moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'activité syndicale.

Si le rapport de forces est proportionnel au nombre de syndiqués, il en va de même pour les moyens financiers dont a besoin le syndicat pour fonctionner.

L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation mensuelle, qui doit donc être versée régulièrement au syndicat qui reverse via CoGÉTise aux structures CGT.

La rentrée régulière des cotisations est un gage d'efficacité du syndicat. Sans cette régularité, il ne peut faire face à ses engagements, les salariés se détournent de lui, ce qui se traduira inéluctablement par la disparition du syndicat.

Le taux de cotisation est tout aussi déterminant. Ce taux est fixé à 1 % de la rémunération nette du syndiqué, c'est une mesure juste et solidaire pour que chacun participe financièrement proportionnellement à ses ressources.

A l'évidence, la cotisation syndicale est un rempart contre les reculs sociaux, lorsque la lutte organisée aboutit à de nouveaux acquis sociaux, ou évite les reculs, c'est bien plus de 1 % que cela rapporte aux salariés.

Les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie et de l'indépendance de la CGT.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner vos commandes de timbres, en précisant bien le nombre de timbres par Catégories Socioprofessionnelles (OE/, UFICT, UFR). **Le matériel vous sera envoyé à la condition que vous soyez à jour de vos cotisations pour l'année 2025.**

✂ —————

COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2027

NOM ET ADRESSE DU SYNDICAT :

.....

NOM DU SECRÉTAIRE DU SYNDICAT :

NOM DU TRÉSORIER DU SYNDICAT :

CODE COGETISE :

	Ouvriers/Employés	Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise	Retraités
NOMBRE FNI			
NOMBRE DE TIMBRES			

Renvoyer le bon de commande à : nadia.benamar@fnic-cgt.fr ou à la Fédération.

SOLIDARITÉ DE LA FNIC-CGT

AVEC

LES TRAVAILLEURS DES
PLANTATIONS D'HÉVÉA

AU CAMEROUN



La FNIC CGT a pu avoir un échange le 16 septembre dernier avec le syndicat camerounais CCT, affilié de la FSM sur les conditions de travail et de vie dans les plantations d'hévéa au Cameroun. Il n'est pas inutile de rappeler que l'hévéa est la matière première du caoutchouc et donc de nos industries ici en France.

“

IL NOUS FAUT **UN MOT PLUS FORT QUE MISÈRE** POUR DÉCRIRE LA SITUATION DES TRAVAILLEURS DE LA PLANTATION. **CCT**

”

Le tableau dressé par nos camarades de la CCT est édifiant, c'est peu dire... Nos camarades militent depuis une décennie auprès de 1200 travailleurs dans une exploitation d'un consortium chinois qui pratique l'esclavage, il n'y a pas d'autres termes possibles.

“

C'EST UN TOMBEAU À CIEL OUVERT POUR LES ENFANTS DE 10, 12, 13 ANS. **CCT**

”

➔ Des retards de paiement des salaires de près de deux mois, des ouvriers payés au SMIC agricole camerounais (moins de 70 € par mois !).

➔ Des salariés installés dans des campements sans eau potable, favorisant ainsi l'apparition de maladies, et situés à 5 km de l'exploitation, une distance qu'ils doivent parcourir à pied.

➔ Des salariés logés à 3 ou 4 par chambre, aucun versement par l'employeur de cotisations sociales, etc.

La liste barbare des conditions de vie de nos frères et sœurs camerounais dans ces exploitations, nous impose l'action internationaliste.

Nos camarades se sont mobilisés et ont mené plusieurs grèves contre cet esclavagisme du XXI^{ème} siècle. Ils ont alors dû faire face à la plus féroce des répressions, avec des punitions corporelles (bastonnade de militants) et même l'emprisonnement dans des prisons sur place dans l'entreprise. Dès qu'un travailleur devient délégué dans la lutte, il est licencié sur-le-champ, le syndicat CCT est interdit d'accès à la plantation et il est interdit de manifester au Cameroun depuis la loi dite « antiterroriste » !

LA FNIC-CGT ET LA CCT ONT DÉCIDÉ LA MISE EN PLACE D'UN TRAVAIL COMMUN ET NOUS METTRONS TOUTES NOS FORCES EN SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DES PLANTATIONS D'HÉVÉA ET LE SYNDICAT CCT.

Cela, non pas par humanisme ou morale bourgeoise, mais par un internationalisme prolétarien. Seule la lutte au-delà de nos frontières, par la solidarité de classe qui est inscrite dans notre ADN, nous donnera la prétention de pouvoir ébranler, puis détruire la citadelle de l'impérialisme.



JEUNESSE EN LUTTE, PARENTS SOLIDAIRES, SALARIÉS EN GRÈVE ! FAISONS DES SEMAINES À VENIR, UN OCTOBRE ROUGE DE NOS LUTTES !



Main arrachée par une bombe, étranglés, éborgnés, édentés, gazés, matraqués, interpellés, réprimés : voilà la liste non exhaustive de ce que le gouvernement, l'État et la classe dominante font subir aux enfants de la classe ouvrière et des masses populaires. Alors que ceux-ci réclament tout simplement des salles de classes « normales » pour étudier, notre ennemi de classe, lui, fait couler le sang de nos enfants dans les rues de France. Le nombre d'arrestations d'enfants dépasse les 5 000 pour établir un record depuis la Seconde Guerre mondiale !!!

Les jeunes revendiquent et luttent, et comme lors de la lutte contre le CPE il y a vingt ans, la jonction entre la lutte de la jeunesse et celle dans les entreprises ne peut que donner les mouvements de classe les plus puissants. Et tout comme la jeunesse, nous, salariés dans les entreprises, subissons aussi des conditions de travail de plus en plus désastreuses et des rémunérations noyées sous le tsunami de l'inflation.

LA FNIC-CGT CONTINUE ET APPELLE L'ENSEMBLE DE SES SYNDICATS À SE MOBILISER SUR :

- ➔ Nos salaires avec un SMIC à 2400€
- ➔ Nos emplois et nos conditions de travail (embauches, arrêt des plans de suppressions d'emplois, réduction de travail, etc.)

C'est dans cette détermination que la FNIC-CGT et l'ensemble de ses syndicats feront de ces semaines à venir, un octobre rouge, rouge de nos luttes et de nos grèves. C'est avec solidarité que la FNIC-CGT et l'ensemble de ses syndicats sera de toutes les luttes de la jeunesse car en plus d'être salariés, nous sommes pour la plupart des parents !

Dans cette perspective la FNIC-CGT a déposé un préavis de grève illimité depuis le 6 octobre afin bien sûr de se mobiliser dans les entreprises sur nos cahiers revendicatifs et nous portons ces dates des temps forts pendant ces mobilisations:

LES TEMPS FORTS

8 OCT.	Grève sur nos salaires et nos emplois.
14 OCT.	Mobilisation des actifs et retraités sur l'AGIRC-ARRCO.
16-17 OCT.	Dans la continuité des appels citoyens contre la vie chère, mobilisation sur nos salaires et nos emplois.
24 OCT.	À Orléans, à 10h, contre le congrès du RN avec l'UD CGT 45.
30 OCT.	Grève dans les ports et docks européens contre le transport des armes.
5 NOV.	Appel à la grève par l'intersyndicale.

Toutes autres dates par notre mobilisation, nos grèves peuvent et doivent élever le rapport de force en solidarité avec les luttes de la jeunesse et pour nos revendications !

FACE AU CAMP D'EN FACE, À MACRON ET SES SBIRES, AUX EXPLOITEURS QUI SE RADICALISENT, NOUS NE POUVONS LEUR OPPOSER QUE NOTRE FORCE COLLECTIVE PAR LA MOBILISATION GÉNÉRALE ET NOS GRÈVES !